

Déclaration Préalable

CSEE 21 juillet 2021

Madame La Présidente,

Mesdames et messieurs les élus, et représentants de la direction

La CFE-CGC souhaite toujours hisser la réflexion au-dessus de la contestation. Pour cette raison, nous siégeons de nouveau dans cette instance, alors que d'autres OS ont fait le choix inverse.

La NAO qui a cristallisé une partie de la contestation s'est achevée comme prévue par une décision unilatérale de l'entreprise. Pour la seconde fois en 2 ans, les OS ont dénoncé en vain une négociation en trompe l'œil, et espéré jusqu'au dernier moment que la direction nationale comprendrait la nécessité impérieuse d'aboutir à un accord mieux disant et plus consensuel.

D'aucuns diront que c'est déjà bien beau de bénéficier d'une enveloppe d'augmentation salariale de 1,8%, que tant d'autres entreprises n'ont pas eu ce geste envers leurs salariés, et que malheureusement dans le contexte de crise sanitaire et économique que nous connaissons, certaines sociétés ont même dû recourir à des plans sociaux.

Certes.

Et c'est la raison pour laquelle la CFE-CGC a tout de même apposé sa signature sur le document.

Mais Orange n'est pas n'importe quelle entreprise et sa situation est loin d'être difficile. Ce n'est pas nous qui le disons, mais bien nos dirigeants qui constatent que nous avons particulièrement bien résisté et admettent que c'est grâce à l'investissement sans faille de ses salariés. Et ces mêmes dirigeants (exécutives and leaders) s'octroient de généreuses augmentations, se réservent des versements d'actions gratuites que la CFE-CGC a dénoncés dans ses tracts.

Sans parler du versement de dividendes aux actionnaires qui augmente à nouveau alors que dans le même temps l'action Orange poursuit sa baisse qui semble inéluctable et que la Direction met en place un plan drastique d'économies à réaliser (plan Scalup).

Cette décision unilatérale envoie donc un très mauvais signal aux collaborateurs qui comprennent que le dialogue social se réduit à « *c'est comme ça et pas autrement* » en l'espèce, « *c'est à prendre ou à laisser* ». Les salariés d'Orange comprennent aussi que de toute manière la force au travail est la variable d'ajustement de l'entreprise et en voient pour preuve la montée inexorable de la soustraction partout et la politique de filialisation en Agence Distribution. Chacun tirera les conclusions de cette navrante situation.

Lors du CSE extraordinaire de juin, le président s'est agacé que nous ayons passé 5 heures sur un seul point, le 5eme et dernier de l'ordre du jour. Il est vrai que la CFE-CGC avait eu l'outrecuidance de proposer au vote la distribution de 80 € par Ouvrant Droit en Chèques vacances avant la fin du T3 ; Cela a plongé la direction dans un abîme de réflexion, que nous avons déploré à l'époque. Ces attermoissements ont permis à une autre OS d'utiliser des manœuvres dilatoires pour faire capoter notre projet. Selon cette organisation, il était urgent de demander l'avis de la commission ASC ;

Et bien les résultats du travail de cette commission sont tombés. Elle propose une distribution de...80 € en chèques cadeau pour chaque OD mais..... au T4 ;

Tout ça pour ça, ça valait vraiment le coup de s'opposer à la CFE-CGC !

Sachant que cette proposition devra revenir devant les élus du CSE pour être dûment votée ; Mais pour cela il faut l'inscrire à l'ordre du jour. Or, nous nous interrogeons sur le retard que risque prendre

cette étape indispensable, au regard de la décision de notre secrétaire de CSE de ne plus signer d'ordre du jour. Chacun tirera les conclusions de cette navrante situation.

Enfin, le dernier sujet que nous souhaitons aborder concerne l'insécurité à laquelle nos collègues sont de plus en plus confrontés ;

Aujourd'hui le monde de la téléphonie est en deuil. Un jeune salarié d'une boutique de Bouygues télécom a été sauvagement assassiné et son collègue grièvement blessé par un client mécontent semble-t-il d'un simple problème de facturation.

Le drame d'aujourd'hui a eu lieu chez un de nos concurrents, mais nous recensons chez nous aussi dans chaque DO des agressions de plus en plus nombreuses et malheureusement, de plus en plus graves de nos personnels techniques et commerciaux. Plus personne n'est à l'abri.

Ces dernières années, nos équipes subissent quotidiennement des agressions sans que ces dernières ne soient systématiquement remontées.

Elles viennent s'ajouter à la pression des objectifs déconnectés de la réalité.

Afin de garantir la sécurité des salariés, il est temps pour l'entreprise :

1 De mieux prendre en compte les risques et de mettre en œuvre une politique de prévention primaire c'est dire en amont des situations de risques afin de les réduire, voire de les supprimer.

2 De faciliter les mobilités ce qui relève d'une action de prévention secondaire, voire tertiaire.

3 d'assumer sa responsabilité sociale et de faire évoluer ses pratiques RH, c'est-à-dire renforcer ses actions de prévention tertiaires en accompagnant mieux les victimes : soutien systématique de la victime lors de son dépôt de plainte mais surtout dépôt de plainte au nom d'ORANGE.

En hommage de notre collègue lâchement assassiné, nous vous demandons Mme la présidente de faire respecter une minute de silence après mon intervention et avant l'ouverture du premier point.

Nous vous en remercions par avance.

Merci de votre écoute



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur <https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

